



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	NATURA 2000 EN GRAND EST	<i>Page 1/12</i>
	Formulaire simplifié – Partie A « Présentation générale de l'activité »	

1. Désignation du projet, des travaux ou de la manifestation

A quel titre votre projet ou votre activité est soumis à évaluation des incidences ?

- Liste Nationale 1ère liste locale 2ème liste locale (régime propre N2000)

Nom de l'item concerné :

2. Catégorie

- Activité agricole Activités industrielles et commerciales Activités de loisirs
- Travaux, aménagements, constructions, installations Interventions, entretien Manifestations / événement
- Autre, à préciser :

3. Acteurs

Responsable (maître d'ouvrage, organisateur, pétitionnaire,...) :

- Personne morale publique Personne morale privée Personne physique

Nom, prénom ou raison sociale	Adresse postale	Téléphone	Mail

Personne à contacter (si différente) / Responsable du projet (pour les personnes morales)

Nom, prénom ou raison sociale	Adresse postale	Téléphone	Mail

Partenaires¹ :

Nom, prénom ou raison sociale	Résidence ou siège social	Nature du partenariat ¹

¹ Indiquer : MOD (maître d'ouvrage délégant), CO (co-organisateur), AMO (assistant à maître d'ouvrage), MOE (maîtrise d'œuvre), INST (institutionnel), FIN (financeur ou sponsor) et/ou AUTRE (autre partenaire).

Formulaire simplifié – **Partie A**
« **Présentation générale de l'activité** »**4. Localisation du projet**

Pour des projets très localisés, préciser les sections et parcelles concernées en revanche pour les projets ou manifestations de plus grande ampleur, préciser uniquement les communes concernées et bien détailler la cartographie de localisation du projet ou de la manifestation dans son ensemble.

Commune(s) / Lieu(x)-dit(s)	Section / Parcelle(s) ou périmètre concerné (joindre carte le cas échéant)

Joindre une carte de localisation précise du projet ou de la manifestation dans son ensemble et également de manière plus précise par rapport aux sites Natura 2000.

Les échelles indiquées ci-après sont données à titre indicatif ; il convient de les adapter à chaque situation et au format du papier (A3 ou A4), en veillant à atteindre les objectifs de visualisation formulés, pour couvrir tout le territoire concerné.

S'agissant de l'emprise du projet, il y a lieu de faire figurer précisément sur les cartes les sites d'intervention ou de fréquentation, tout type d'occupation temporaire ou définitive ainsi que les accès, y compris pour la phase chantier, concourant à la compréhension de l'activité et des interactions possibles avec le territoire.

Carte n°	Type de projet	Objectifs de visualisation	Échelle recommandée	Observations
C1	Tous	- situer le projet dans son ensemble par rapport aux sites du réseau Natura 2000, - localiser le projet sur son territoire (type de couvert et de paysage, urbanisation, cours d'eau, continuité écologique, ...),	de 1/25.000 à 1/10.000	Fonds IGN de préférence
C2	Situés sur tout ou partie d'un site N2000 ou à moins de 1 km	- plan de situation détaillé du secteur d'emprise du projet, - bien situer le projet par rapport aux informations du DOCOB.	de 1/10.000 à 1/5.000	Fonds IGN ou photo aérienne
C3	- Tous, le cas échéant	- visualiser les lieux et orientations de prise de vue des photos (cf. chapitre ci-dessous).	de 1/5.000 à 1/2.000	Indiquer l'orientation par une flèche, mentionner le n° de la prise de vue



Formulaire simplifié – **Partie A**
« **Présentation générale de l'activité** »

5. Organisation des interventions dans le temps

Période d'intervention pour cette demande :

- dates prévisionnelles : de la première intervention : de la dernière intervention :
- soit une période d'intervention de jours/semaines/mois/années²

Nombre prévisionnel de jours d'intervention :jours sur cette période

Interventions possibles après de coucher du soleil : oui non

Fréquence d'intervention sur la période :

- tous les jours qq fois/semaine qq fois/mois qq fois/an moins d'une fois par an

6. Budget

Budget global³ prévisionnel : de à€

7. Photographies et illustrations

Il peut être utile de fournir des photos ou illustrations permettant de bien percevoir les enjeux du territoire (photos des zones où auront lieu les travaux et interventions, état initial des espaces concernés, ...) ou pour étayer l'absence ou la réduction des impacts potentiels (matérialisation des mesures d'évitement d'impact ou de protection, plan des bâtiments, ...). Pour les manifestations sportives et culturelles en particulier, la présentation de photos des éditions précédentes peut permettre de mieux comprendre les modes et la qualité d'organisation (barrières, balisage, zones d'accueil du public, des concurrents, ...), ou de montrer l'évolution des terrains (avant, pendant, immédiatement après, plus tard...). Chaque photo ou illustration doit être numérotée et légendée sur une annexe qui sera jointe au dossier.

Commentaires et compléments libres (description du projet, précisions sur l'organisation dans le temps etc...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

² Rayer les mentions inutiles.
³ Budget total approximatif de l'ensemble des opérations liées ou associées à l'activité.

Formulaire simplifié – **Partie B**
« **Territoire concerné** »**1. Emprise directe⁴ au sol****1.1. L'activité s'étend sur** un(e) ou plusieurs communes/départements/régions⁵**1.2. Temps d'occupation⁶:** aucun/nc⁷ transitoire (< semaine) temporaire (< 1an) permanent**1.3. Emprise directe totale au sol :** approximative (préciser l'unité) ou ordre de grandeur : nc < 100 m² < 1 ha < 3 ha < 10 ha > 10 ha**1.4. Surfaces concernées par type de travaux ou d'aménagement** (préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemple : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées etc...) :

Aménagement	Surface (préciser l'unité)	Commentaire / précisions

1.5. Linéaires concernés par type de travaux ou d'aménagement (préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemple : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travaux en cours d'eau ou fossés etc...) :

Aménagement	Linéaire (préciser l'unité)	Commentaire / précisions

2. Emprise indirecte et interactions avec l'environnement**Cocher les sources d'interaction potentielles de l'activité avec son environnement :**

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Production de déchets | <input type="checkbox"/> Rejets atmosphériques | <input type="checkbox"/> Rejets aquatiques |
| <input type="checkbox"/> Création de voies d'accès | <input type="checkbox"/> Présence humaine accrue | <input type="checkbox"/> Bruit ou vibrations |
| <input type="checkbox"/> Tassement des sols | <input type="checkbox"/> Modification des régimes d'écoulement | des eaux ou de la topographie |
| <input type="checkbox"/> Pollution lumineuse | <input type="checkbox"/> Cloisonnement du territoire | <input type="checkbox"/> Aménagements en cours d'eau |
| <input type="checkbox"/> Drainage ou irrigation | <input type="checkbox"/> Pollutions accidentelles | <input type="checkbox"/> Changement de nature du sol |
| <input type="checkbox"/> Autres perturbations : | | |

4 Emplacement des bâtiments, circuits/parcours, surfaces travaillées...

5 Rayer les mentions inutiles.

6 Y compris dépôts, stockages et systèmes modulaires ou démontables.

7 Non concerné.

Formulaire simplifié – **Partie B**
« **Territoire concerné** »**3. Vocations et usages du territoire****3.1. Cocher les activités ou vocations du territoire concerné par l'activité (rayon de 1 Km) :**

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (ex : mare servant à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans...)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Zone urbanisée ou construite | |
| <input type="checkbox"/> Route et accotements | |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu artificialisé | Précisez lequel : |
| <input type="checkbox"/> Jardin, verger, zone maraichère, vigne | |
| <input type="checkbox"/> Grande culture | |
| <input type="checkbox"/> Friche | |
| <input type="checkbox"/> Jachère | |
| <input type="checkbox"/> Prairie | Précisez (pré de fauche ou pâture) : |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu ouvert | Précisez si possible (lande, fourré etc...) |
| <input type="checkbox"/> Forêt | Précisez (feuillus, résineux, mixte) : |
| <input type="checkbox"/> Plantation de peupliers | |
| <input type="checkbox"/> Bosquet | |
| <input type="checkbox"/> Haie | Précisez si possible (arbustive, arborée, continue ou non etc.) : |
|
 | |
| <input type="checkbox"/> Vieux arbres | Précisez si possible (alignements, isolés, têtards etc.) : |
| <input type="checkbox"/> Cours d'eau | Précisez si possible la périphérie (bancs de sable, fourrés, forêt etc.) : |
|
 | |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau | Précisez si compris dans une chaîne d'étangs : |
| <input type="checkbox"/> Mare | Précisez si elle est végétalisée ou non : |
| <input type="checkbox"/> Fossé | |
| <input type="checkbox"/> Autre milieu | Précisez si possible (grotte, falaise etc.) : |



Formulaire simplifié – **fiche E**
« ICPE soumise à déclaration »

1. Objet de la déclaration ICPE ?

- Régularisation
- Augmentation de capacité/puissance d'une installation existante
- Remplacement d'une installation par un équipement à vocation identique (autre technologie...)
- Autre modification d'une installation existante
- Nouvel équipement

2. Qu'est-ce que cela va changer concrètement ?

	=	+	-	Commentaires
Rejets aériens (gaz, poussières...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Rejets dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Épandage ou autre type de rejet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Émissions sonores et vibrations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Utilisation de substances polluantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Légende : = pas d'évolution prévisible, + augmentation, - réduction probable.

3. Où se situe(ra) l'installation ?

- A l'intérieur d'un bâtiment existant
- A l'intérieur d'un nouveau bâtiment (construction en cours ou prévue)
- Dans un bâtiment normalement clos
- A l'extérieur de tout bâtiment

4. Chantier lié à l'installation

- Nécessite une intervention sur des terrains non artificialisés (forêt, prairie, cours d'eau, fossés, ...)
- Nécessite l'abattage d'arbres, de haies ou de bosquets Défrichement prévu
- Nécessite de creuser des tranchées sur des terrains non artificiels
- Autres interventions en phase chantier :

Formulaire simplifié – **Partie D**
« **Conclusions** »**Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention**

Cocher les cases potentiellement concernées et indiquer les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou résiduel.

Destruction du milieu par travail ou décapage, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) :

- Préciser :

Détérioration du milieu par piétinement, circulation de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) :

- Préciser :

Détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enrichissement ...

- Habitats/milieux impactés (préciser le code Natura de l'habitat) :

- Préciser :

Perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture des corridors écologiques

- Espèces impactées (préciser le code Natura de l'espèce) :

- Préciser :

Impacts positifs du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur l'environnement (préciser les codes des habitats et espèces Natura concernés)



Formulaire simplifié – **Partie D**
« Conclusions »

Il est rappelé qu'il est de la seule responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet. Le présent formulaire s'inscrit dans le cas de l'évaluation simplifiée prévue par l'article R 414-21 du code de l'environnement ; il vise à répondre au point 2° du I de l'article R 414-23 du même code. Il s'agit donc d'exposer ici sommairement les raisons pour lesquelles le projet est, ou non, susceptible d'avoir une incidence sur le/les sites Natura 2000, en prenant en compte tous les aspects abordés au travers des autres feuillets ou fiches retenus. Le porteur de projet peut compléter son évaluation des incidences sur papier libre s'il le juge utile à la justification des raisons et arguments développés.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?

→ **NON :**

Préciser ci-après les raisons pour lesquelles toute incidence sur le/les sites Natura 2000 peut être écartée :

.....
.....
.....
.....

Le porteur de projet joint l'ensemble des pièces constituant l'évaluation des incidences Natura 2000 au dossier d'autorisation ou à la déclaration. Sous réserve de la complétude du dossier, si le service instructeur confirme l'absence d'incidence probable sur Natura 2000, la procédure d'évaluation des incidences est close et ne conduit pas à une opposition au titre de Natura 2000.

→ **OUI :**

1. Le porteur de projet recherche à son niveau toute solution alternative pour supprimer tout impact significatif, soit en revoyant la conception de son projet, soit en prenant toute mesure permettant d'éviter ou de supprimer la probabilité d'incidence.

2. En l'absence d'alternatives, au vu de l'impact identifié, le porteur de projet :

- précise les sites Natura 2000 concernés, conformément au 2° du I de l'article R414-23 précité,
- complète l'évaluation des incidences par l'analyse prévue par le II de ce même article, en faisant appel à des organismes compétents si besoin (associations ou bureaux d'étude) ;

→ **Dans des cas simples :**

si le modèle de l'évaluation simplifiée proposé par ce guide reste pertinent : le porteur de projet transmet un dossier composé de l'évaluation simplifiée, complété par un rapport détaillé relatif aux seuls aspects liés à l'incidence probable ;

→ **Dans les cas complexes :**

qui dépassent les cas couverts par le présent formulaire, un dossier complet est rédigé ; il répondra à toutes les exigences de forme de l'évaluation des incidences Natura 2000 (article R414-23) et remplacera le présent document pour transmission au service instructeur.

Fait à _____, le _____
Cachet, nom et signature

